



Problème avec la société xxxxxx

Par **Iody49**, le **26/10/2016 à 11:44**

bonjour, cela fait plusieurs que je suis harcelé par la société de recouvrement xxxxxx pour un crédit impayé. un huissier est venu en octobre 2010 chez mes parents me notifier un titre exécutoire de payer. cette lettre ce n'est pas moi qui l'ai reçu mais mon ex conjoint qui ne me l'a jamais transmise. la société de recouvrement ne m'a pas prévenu lorsqu'elle a racheté la dette. ma dette s'élève à 7900 euros qu'ils veulent que règle dans les plus brefs délais ou échéancier sur 3 ans. comment cela se fait il que depuis 2010 je n'ai aucune nouvelles? que dois je faire? accepter leur échéancier? qu'est ce je risque? merci de tous vos conseils

Bonjour, nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.